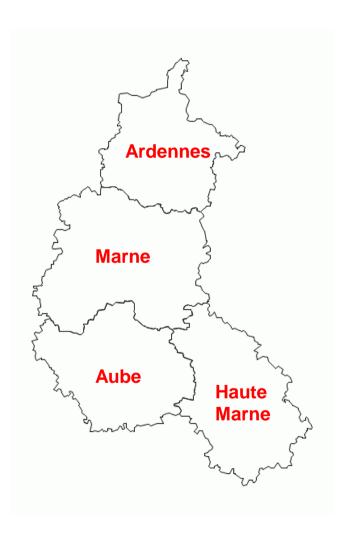


Le contexte du PRS Champagne Ardenne

Dr Annie Claude MARCHAND
5 juin 2012

La Champagne Ardenne

- 1,336 millions habitants.
- Région étendue, faible densité de population, stagnation démographique et vieillissement de la population.
- Région de vieille tradition industrielle, fortement touchée par la crise économique.
- Des zones rurales très isolées, 31 zones urbaines sensibles.
- Indicateurs de santé défavorables et démographie des professionnels de santé préoccupante.
- Région de contraste, avec de fortes disparités entre les 4 départements.



Indicateurs socio-sanitaires 2009

Esp. vie naissance : H = 75,7

F = 83.2

Taux pauvreté : 18.6 %
Taux chômage : 12.1 %

Part allocataires RSA: 5.4 %

Esp. vie naissance : H = 76,1

F = 83,6

Taux pauvreté : 12,5 % Taux chômage : 8,8 %

Part allocataires RSA: 2,4 %

Esp. vie naissance : H = 76,6

F = 83,7

Taux pauvreté : 14,2 % Taux chômage : 9,8 %

Part allocataires RSA: 3.8 %

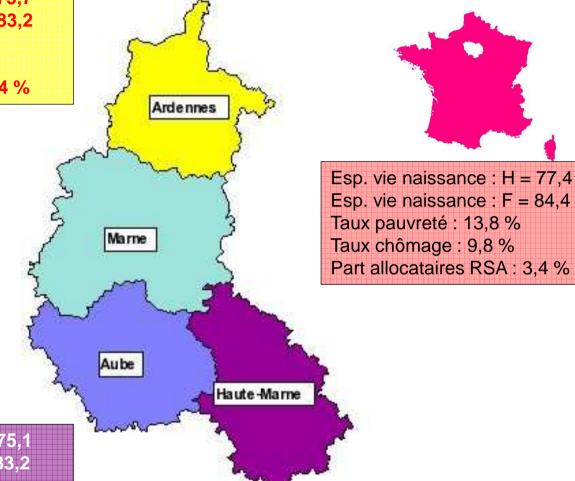
Esp. vie naissance : **H = 75,1**

F = 83,2

Taux pauvreté : 15,4 %

Taux chômage: 9,5 %

Part allocataires RSA: 3,2 %



Données : source Insee Cartes ARTICQUE© tous droits réservés



Le projet régional de santé Champagne Ardenne

Le PRS : un objet complexe, un calendrier contraint

Un diagnostic régional partagé pour déterminer des priorités, couvrant les 5 grands domaines de la santé Handicap et vieillissement, risques sanitaires, périnatalité et petite enfance, maladies chroniques et leurs déterminants, santé mentale, addictions et santé des jeunes.

Juin 2010 à janvier 2011

Le plan stratégique régional de santé (PSRS) identifie 15 priorités de santé, spécifiques aux 5 domaines, et 9 enjeux transversaux.

PSRS adopté le 14 avril 2011

Le PRS : un objet complexe, un calendrier contraint

La déclinaison du PSRS, l'élaboration d'une version «0» des 3 schémas sectoriels (prévention, soins, médico-social) et des programmes réglementaires (PRAPS, PRIAC, télémédecine)

Avril à septembre 2011

Une phase de discussion sur les 2 avant-projets successifs (V0 et V1)

Octobre à décembre 2011

Avant la mise en consultation réglementaire et l'étape ultime de finalisation

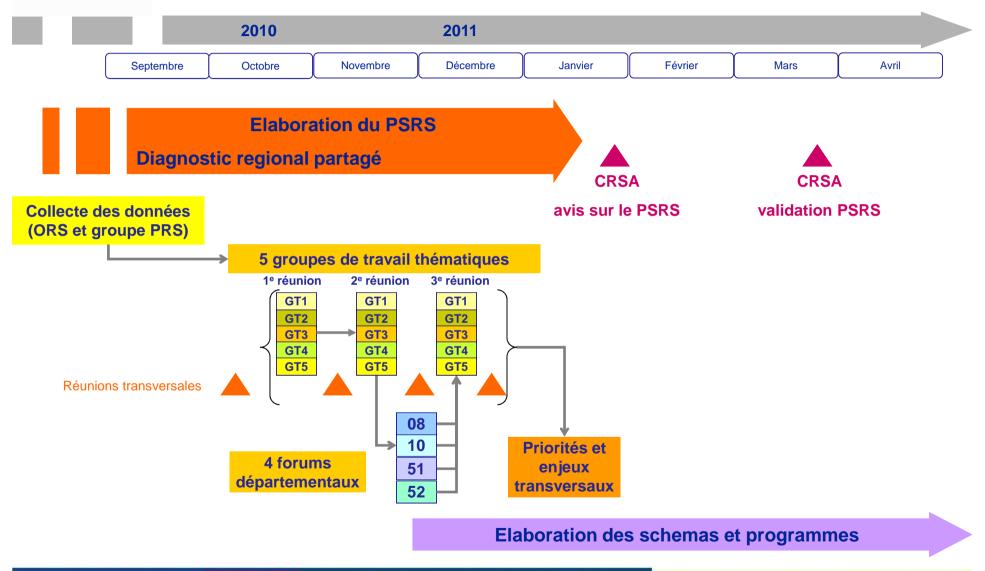
16 décembre 2011 – 16 février 2012 PRS adopté le 13 avril 2012.

La construction du PRS

- Prend appui sur un travail collaboratif, à toutes les étapes
 - diagnostic régional partagé et élaboration des priorités du PSRS,
 - approfondissement du diagnostic pour les schémas et programmes et élaboration des objectifs opérationnels.
- Pecherche une implication forte des instances de l'ARS (4 commissions spécialisées et commission permanente de la CRSA, 2 commissions de coordination des politiques publiques, 2 conférences de territoire)
 - Participation de la moitié des membres de la CRSA aux groupes de travail thématiques du PSRS
 - Positionnement comme instances de suivi pour les schémas et programmes : avis sur les versions successives.

- L'association des acteurs (professionnels, institutionnels, associatifs, usagers)
 - —— Apports d'expertise, contributions pour le PSRS :
 - Travail technique dans les 5 groupes thématiques
 - Débats publics grâce à 4 forums départementaux,
 - réunissant une centaine de personnes dans chaque département
 - composant un public varié : associations de patients, professionnels de santé, élus, usagers.





L'association des acteurs (professionnels, institutionnels, associatifs, usagers)

- —— Apports d'expertise, contributions :
 - Auditions, consultations, tables rondes organisées pour les schémas et programmes (plus de 200 personnes consultées)
 - Enquête en ligne pour le PRAPS auprès des structures du champ sanitaire, médicosocial, social et éducatif (145 répondants)
 - Présentations institutionnelles, notamment aux élus (conseil régional, conseils généraux, CESER) et aux organisations professionnelles (URPS, fédérations des établissements).

En conclusion

- Un processus de concertation qui s'est étalé sur les 2 années d'élaboration du PRS,
- D'une grande richesse, plutôt bien perçu par les acteurs,
- Relativement lourd pour l'ARS (multiples présentations, dans des délais souvent courts), mais aussi finalement pour les partenaires (sentiment de surcharge en fin de parcours).

Merci de votre attention